



HAL
open science

La France championne européenne de l'asile

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La France championne européenne de l'asile. Population et avenir, 2011, 703, pp.18-19. 10.3917/popav.703.0018 . halshs-00770087

HAL Id: halshs-00770087

<https://shs.hal.science/halshs-00770087>

Submitted on 25 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La France championne européenne de l'asile

Patrie des droits de l'homme, la France s'interroge en permanence pour savoir si elle respecte cet héritage. Une composante des flux d'immigration, les demandes d'asile dans l'Union européenne, donne un éclairage à cette question : la France reste, parmi les 27 pays membres, celui qui reçoit le plus de demandes d'asile.

Une répartition inégale

Dans la situation présente, il faut constater que les demandeurs d'asile se répartissent de façon inégale dans les pays de l'Union européenne. Ainsi, pour 2010, la France, reste le pays ayant reçu le plus de demandeurs d'asile⁴, devant l'Allemagne, la Suède, la Belgique et le Royaume-Uni. Cet ordre montre que les demandeurs d'asile ne se répartissent pas au *pro rata* de la population des pays puisque la France est moins peuplée que l'Allemagne. En outre, parmi ces cinq pays européens comptant le plus de demandeurs d'asile, n'apparaissent pas le quatrième pays le plus peuplé de l'Union européenne, l'Italie, ni les cinq, six et septième, soit l'Espagne, la Pologne et la Roumanie.

É

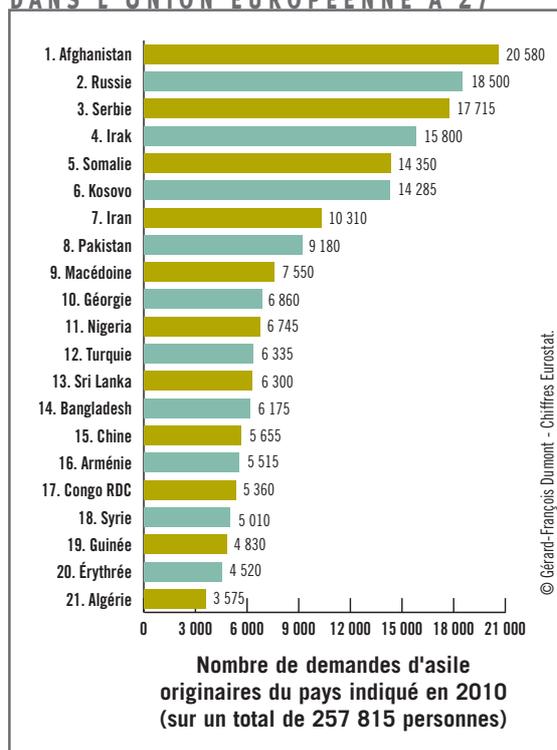
La (triste) carte des difficultés géopolitiques du monde

Étudier la géographie des demandeurs d'asile¹ présente d'abord un grand intérêt car elle dessine la (triste) carte des difficultés géopolitiques du monde dont la typologie suivante peut être mise en évidence :

- ▶ Pays connaissant ou ayant connu une situation de guerre impliquant d'autres pays : Afghanistan, Irak,
- ▶ Pays où des minorités souffrent de répression : Russie, Serbie², Turquie, Bangladesh,
- ▶ Pays en situation de guerre ou de conflit civils au moins sur une partie du territoire : Somalie, Sri Lanka, Congo RDC,
- ▶ Pays ayant, récemment ou non, acquis leur indépendance et connaissant divers facteurs d'instabilité : Kosovo, Macédoine, Pakistan³, Géorgie, Nigeria, Arménie, Guinée,
- ▶ Pays subissant un régime autoritaire pratiquant la répression : Iran, Chine, Syrie, Érythrée, Algérie.

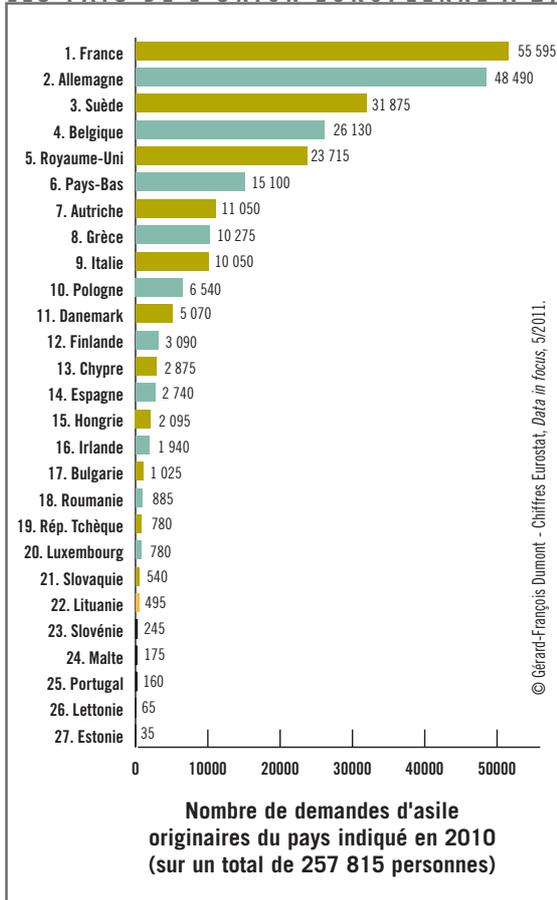
Ainsi, les demandeurs d'asile qui déposent un dossier dans l'un des pays de l'Union européenne à 27 résultent moins de guerres internationales que de conflits géopolitiques internes. Le nombre de demandeurs d'asile dépend donc directement de l'évolution de la situation géopolitique des autres pays du monde. Le déclenchement ou l'accentuation d'une crise, comme les violences accrues au Sri Lanka en 2010, accentue ce nombre. En revanche, si des crises se résolvait ou des pays aujourd'hui en difficulté progressaient vers un État de droit, le nombre de demandeurs d'asile pourrait diminuer.

1. LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES DEMANDEURS D'ASILE DANS L'UNION EUROPÉENNE À 27



Par Gérard-François DUMONT

2. LES DEMANDEURS D'ASILE SELON LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE À 27



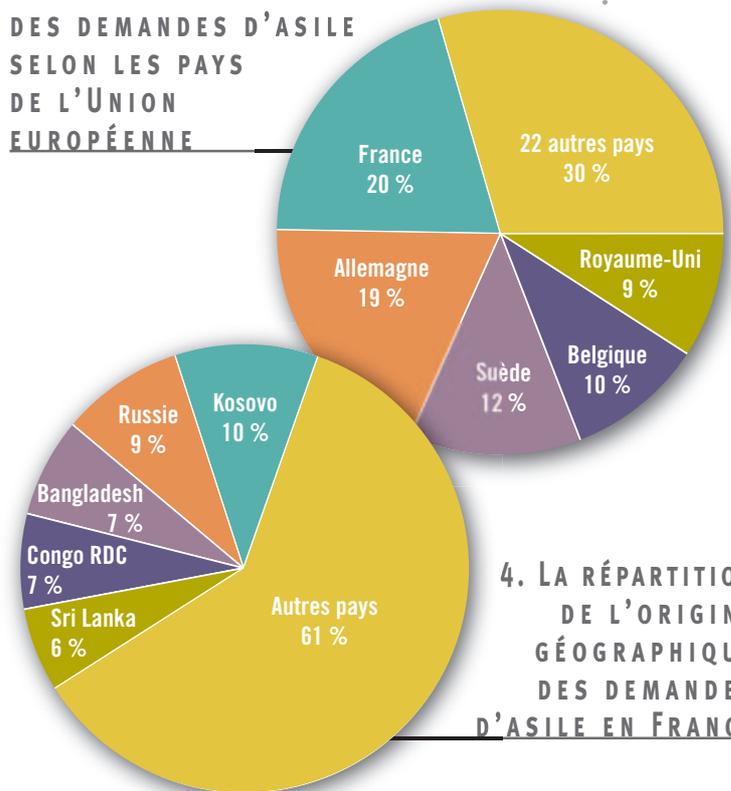
En revanche, des pays européens moins peuplés comptent un nombre de demandeurs d'asile proportionnellement élevé par rapport à leur population : il s'agit d'abord de la Suède qui s'est voulue particulièrement accueillante, notamment pour les Irakiens, souvent de confession chrétienne, et les Somaliens. La tradition de neutralité de ce pays concourt aussi à expliquer un taux de 3 410 demandeurs d'asile par million d'habitants alors que la moyenne dans l'Union européenne est de 515. Concernant la Belgique (un taux de 2 410), faut-il penser que les demandeurs d'asile la voient comme la porte d'entrée de l'Union européenne en raison de la présence de la capitale communautaire, Bruxelles ? Pour les deux autres pays, dont la proportion des demandeurs d'asile rapportée à leur population est particulièrement élevée, Chypre (3 580) et l'Autriche (1 320), s'exerce une forte logique géographique. Chypre reçoit notamment des demandes d'asile de personnes originaires d'Irak et d'Égypte. Pour l'Autriche, sa proximité avec l'ex-Yougoslavie continue d'exercer des effets, tandis que son type de neutralité géopolitique demeure un élément significatif pour des demandeurs d'asile d'autres pays.

La grande diversité des origines

Dans la plupart des pays européens, les origines géographiques des demandeurs d'asile sont très diverses. Ne font exception que la Pologne où la Russie représente 73 % des demandeurs d'asile et la Lituanie avec 50 % des demandeurs d'asile d'origine géorgienne et 22 % d'origine russe. Cette diversité se constate donc aussi en France où la première origine géographique des demandeurs d'asile, toujours pour l'année 2010, est le Kosovo, qui représente seulement 10 % des personnes concernées. Suivent la Russie, le Bangladesh, le Congo RDC et le Sri Lanka.

Même si les demandes d'asile ne donnent pas toutes lieu à l'octroi du statut de réfugiés, elles mesurent bien l'une des composantes des flux d'immigration car seule une faible proportion des rejets de demandes d'asile se traduit par un retour au pays d'origine. ●

3. LA RÉPARTITION DES DEMANDES D'ASILE SELON LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE



4. LA RÉPARTITION DE L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES DEMANDES D'ASILE EN FRANCE

1. Un demandeur d'asile est une personne ayant déposé une demande de protection internationale ou qui a été incluse dans cette demande en tant que membre de la famille, conformément à la Convention de Genève. ; cf. Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

2. L'importance des demandes d'asiles 2010 déposées par des Serbes et par des Macédoniens semble s'expliquer par la levée de l'obligation de visa d'entrée dans l'Union européenne pour les ressortissants de ces deux pays depuis 2009.

3. Dumont, Gérard-François, « Pakistan : un échec étatique attesté par la démographie », *Outre-Terre*, n° 24, 2010.

4. La France tient la 2^e place dans le monde, légèrement derrière les États-Unis.